Journal de la Commission Environnement
CLCV 33

L'Eau de consommation

CLCV CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE
Citoyens au quotidien
UD GIRONDE

N°8

Résidence Le Ponant, 2 Terrasse du 8 Mai 1945 - 33000 Bordeaux
gironde@clcv.org / http://www.clcv.org

Février 2017

Editorial – L'eau est indispensable à la vie, mais par endroit elle se raréfie ou peut être polluée. Il est donc nécessaire de gérer cette ressource inestimable pour assurer l'avenir de l'être humain et de tout ce qui vit sur Terre. En réalité, il y a plusieurs catégories d'eaux selon qu'elles contiennent ou non des éléments minéraux en plus ou moins grande quantité. Dans tous les cas, et quel que soit le type d'eau considéré, il conviendra de respecter l'eau le plus profondément possible. Cela passe nécessairement pas une bonne gestion de de son utilisation, une surveillance continuelle, la mise en place de traitements adaptés dans certains secteurs, une distribution correcte via des circuits conformes à la protection de la santé humaine, enfin assurer l'accès à l'eau sauvage sous toute ses formes. Cela suppose aussi une éducation depuis le plus jeune âge pour savoir économiser l'eau, ne pas la contaminer par des substances extérieures trop souvent dispersées par les activités humaines parfois irresponsables. Enfin, apporter sa contribution à la protection de l'eau, c'est aussi faire preuve de civisme.

Gestion de l'Eau - L'eau constitue un enjeu majeur pour la société. **Comment gérer cette ressource durablement?** Comment concilier son caractère à la fois universel et territorial ? Elle lie en effet des régions entre elles via les cycles climatiques et les écoulements de surface et souterrains, tout en étant un bien commun utilisé pour le développement local. Le programme "Eaux et Territoires", engagé en 2007 et cofinancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le CNRS et IRSTEA, s'empare de ces questions.

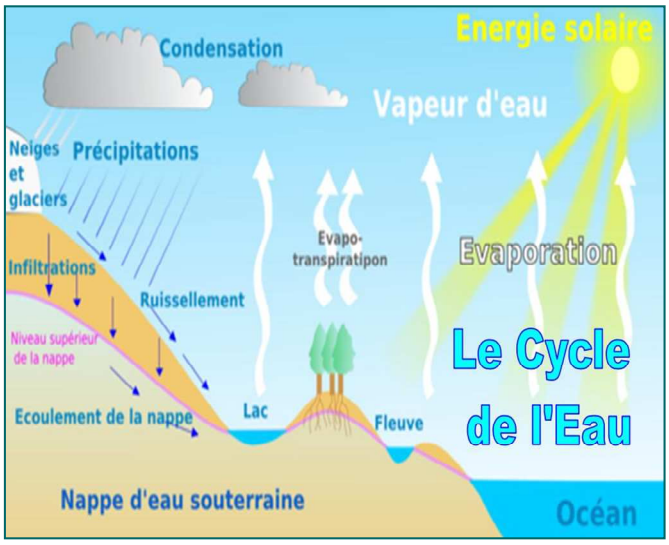

Ses objectifs ? Comprendre les processus et les fonctions à l'oeuvre dans la relation entre l'eau et les territoires, mais aussi utiliser ces éléments scientifiques pour éclairer l'action publique. En liant ainsi "eaux" et "territoires", il s'agit de transcender les barrières existant entre les champs disciplinaires et les diverses thématiques de travail. Pour ce faire, 19 projets scientifiques ont été lancés.

L'estuaire de la Gironde sous la loupe des écologues et économistes. L'interdisciplinarité est de mise dans l'estuaire de la Gironde, le plus vaste d'Europe et emblématique d'un point de vue écologique : pour les mener à bien, des écologues et des économistes travaillent de concert. Le projet MarGo (Marais Gouvernance), mené de 2010 à 2012, s'est intéressé au devenir des marais de l'estuaire. "*Les pouvoirs publics s'interrogent beaucoup sur cet espace et son avenir. Des efforts de réappropriations sont entrepris par exemple par des promenades écologiques aménagées, explique* Philippe Boët (*), *en réponse au développement du tourisme vert*". Les polders, ces terres qui ont été asséchées par le passé pour lutter contre les moustiques, les maladies et étendre la surface des terres cultivables, sont au coeur du débat. "*Avec le changement climatique et l'élévation du niveau des mers, certaines digues sont reculées voire abandonnées en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, car les scientifiques pensent qu'elles ne tiendront pas. Ces milieux sont alors réorientés vers leur fonction écologique. En France, la tempête Xynthia a réveillé le débat*", explique le spécialiste.
(*) écologue au centre IRSTEA de Bordeaux.

Pour l'analyse des impacts sociaux-économiques et environnementaux du réaménagement de ces zones dans l'estuaire de la Gironde, les scientifiques ont à Leur disposition le marais de Mortagne, issu d'une…

dépoldérisation "accidentelle" à la suite d'une tempête ayant ouvert une brèche dans une digue.
L'intérêt primordial est l'analyse de la réhabilitation halieutique d'une telle zone humide, en vue de rétablir des activités comme la pêche, la chasse ou le tourisme, et de définir les bilans financiers nécessaires à leur développement ainsi que le niveau d'acceptation sociale de tels projets.

Un français utilise en moyenne 148 litres d'eau du robinet par jour et par personne

Consommation d'eaux minérales par français : 200 litres/an

L'eau potable

L'eau distribuée au robinet en France est dite potable si elle répond aux normes de qualité (niveau européen) des eaux destinées à la consommation humaine : concentration en chlorures, fluorures, nitrates,pH, température… Les paramètres fréquemment réglementés sont : la qualité organoleptique (couleur, turbidité,, odeur, saveur), certains paramètres physico-chimiques naturels (températures, pH, couleur : 200 mg/l, fluorures : 1,5 mg/l ,sulfates : 250 mg/l...), la présence de substances *indésirables* (nitrates : 50 mg/l, nitrites, pesticides…), la présence de substances toxiques (arsenic, plomb, cadmium, hydrocarbures...), certains paramètres microbiologiques (absence d'organismes pathogènes, notamment les coliformes fécaux…). Un traitement spécifique (simple stockage en milieu hermétique, citerne souple…) peut permettre la stabilisation biologique.

Non potabilité de l'eau

Dans la nature, il faut prendre des précautions avant consommer l'eau, même si celle-ci apparaît claire et limpide. De nombreux parasites, micro-organismes ou polluants peuvent la contaminer l'eau : bactéries causant des maladies comme le choléra, la typhoïde, la dysenterie ; virus (hépatite infectieuse...) ; parasites monocellulaires causant des fièvres, diarrhées et autres complications sans traitement approprié ; larves de vers parasites (bilharzioze avec comme symptômes des douleurs abdominales, éruptions cutanées, anémie, fatigue chronique) ; pollutions chimiques par des métaux lourds, insecticides, hydrocarbures (intoxication, neuro-toxicité, cancérogénicité (en cas de consommation prolongée d'eau polluée) ; algues et particules en suspension (intoxication)…Enfin, certains contaminants chimiques sont dissous dans l'eau, les tuyaux métalliques ou parfois le PVC…

Allons-nous manquer d'eau au XXIème siècle?
(*Le développement durable à découvert, CNRS Editions, **30/06/2014***

L'élévation de la température liée au changement climatique va plutôt intensifier le cycle de l'eau et augmenter les précipitations, à l'échelle du globe.
C'est dire que la planète **ne manquera pas d'eau** au XXIème siècle pour les besoins d'une humanité en forte croissance.
En revanche, le vrai problème de l'eau est sa **disponibilité locale pour l'agriculture** (pluviale ou irriguée), qui risque de faire défaut aux endroits cultivables -déjà en déficit hydrique- et soumis à de fortes augmentations de leur population (Asie, Afrique).
L'utilisation de **grandes nappes fossiles** comme au Sahara, n'est ni durable ni généralisable.
Par ailleurs, le **déficit en eau devient un conflit permanent** entre la production agricole d'aliments et celle de matières premières comme le coton, et la préservation des écosystèmes naturels (forêts, zones humides).

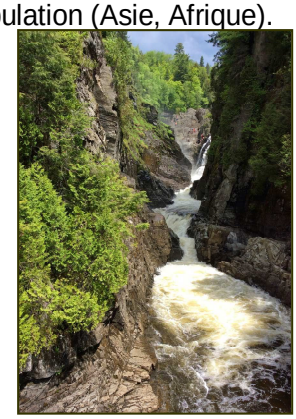

La pression agricole très forte pour nourrir la population mondiale devient un enjeu majeur dans la gestion des ressources en eau et le développement durable.

Eau du robinet Contre Eau en bouteilles

La consommation alimentaire d'eau du robinet en lieu et place d'eau en bouteilles permet de diminuer la pression sur l'environnement. En effet, l'eau du robinet arrive directement au logement sans utiliser ni bouteilles en plastique, ni transports routiers. De plus, le contrôle de sa qualité s'effectue en continu, 24 heures sur 24.

Un robinet mal fermé = gaspillage de l'eau garanti.

Eau dure

Une eau dure contient beaucoup de sels dissous. S'il s'agit de calcium, l'eau est dite calcaire Pour une personne en bonne santé, la consommation d'eau dure, dite calcaire, est sans danger. Des désagréments sont néanmoins liés à son utilisation : inefficacité des détergents, stérilisation des sols… Les eaux de sources contiennent des sels et peuvent donc être de duretés différentes.

Origine des eaux potables

Soit elles proviennent de sources, soit elles sont produites par traitement spécifiques d'eaux de surface (rivières…), soit elles résultent de systèmes de production d'eau par condensation de l'air. Eole Water est une entreprise française qui a développé des capacités de production d'eau potable via l'énergie éolienne ou solaire.

Les eaux de source sont naturellement propres à la consommation humaine. Certaines sont naturellement gazeuses, mais elles peuvent être, ou non, gazéifiées avant d'être embouteillées.

Les eaux minérales naturelles possèdent des propriétés particulières et des vertus thérapeutiques. Elles prennent alors le nom d'alicament. Elle est d'origine profonde, de composition physico-chimique constante dans le temps, et satisfont (à l'émergence) à des exigences microbiologiques plus strictes que les autres eaux destinées à la consommation humaine.

Certaines eaux, trop fortement minéralisée, peuvent dépasser les critères législatifs de tolérance. Elles peuvent devenir dangereuses pour la santé, comme c'est le cas le fluor, le chlore et les sulfates, qui ne sont bénéfiques pour la santé qu'à faibles doses.

Contrôle de l'eau du robinet en France

Le contrôle de la qualité et potabilité de l'eau doit se faire de l'amont (nappe, eau de surface) jusqu'à l'aval (au robinet), car elle peut aussi se dégrader durant son stockage et son passage dans les réseaux de distribution. Les contaminations peuvent provenir du réseau lui-même (corrosion de métaux, dissolutions dans les eaux acides ou adoucies), fuites (perméation) ou retour d'eau, résidus de désinfectants, contamination par des microorganismes indésirables…etc. (Voir site www.eaufrance.fr,; conditions d'accès spécifiques)

Ailleurs en France - Un partenariat avec la CLCV pour promouvoir l'eau du robinet

Le comité syndical du 31 mars 2016 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais a **approuvé la signature d'une convention de partenariat avec l'association CLCV** (Consommation, Logement, Cadre de Vie). **L'objectif est de soutenir, pour une durée de 2 ans, son animation de bar à eau lors d'événements publics.**

Ce changement de partenariat conduira à mettre plus en avant l'origine de l'eau sur le Bassin Rennais, les actions de protection des ressources et la performance des usines de potabilisation. Une formation par les techniciens d'Eau du Bassin Rennais et une visite d'usine seront ainsi proposées aux bénévoles de la CLCV dans le cadre de ce partenariat.

Le monde utilisera plus d'eaux usées dans les années à venir… [Environnement et eau], par S. BESSON

… pour irriguer les cultures et nourrir la population mondiale. » d'après une équipe d'experts soutenus par l'ONU. Une étude menée par l'Université de Tottori au Kapon et par l'Institut pour l'Eau, la Santé et l'Environnement (Université de l'ONU).

Sur 181 nations étudiées, seulement 55 avaient leurs informations sur la production d'eaux usées, leur traitement et leur réemploi.

L'Amérique du Nord génère près de 85 km cubique d'eaux usées chaque année, desquels environ 61 km cubique sont traités, soit environ la quantité qui coule dans les Chutes du Niagara et dont seulement 4% sont réutilisés.

Les eaux usées contiennent souvent des nutriments tels que la potache, le nitrogène et le phosphore qui permettent d'économiser des engrais, d'après ce qu'indique l'étude publiée dans le journal Agricultural Water Management.

Mais beaucoup de nations en développement ne peuvent acheter les équipements de traitements bien que le recyclage pourrait coûter moins cher sur le long terme que le pompage de l'eau des aquifères profonds.

Lundi 02 mars 2015 – **La CLCV défend l'intangibilité du droit à l'eau.**

Lors de l'examen au Sénat du projet de loi sur la transition énergétique, un amendement du sénateur Cambon (vice-président du plus grand syndicat d'eau de France, celui de l'Ile-de-France) est venu autoriser les coupures d'eau des particuliers, remettant ainsi en cause le droit à l'eau institué en 2006, et reconnu en 2010 comme un droit de l'homme par les Nations Unies.

Le principe de cette mesure protectrice est simple. L'usage de l'eau potable est essentiel tant pour la nutrition que pour l'hygiène et ne peut être remis en cause. Si un abonné ne paye pas sa facture, le distributeur d'eau dispose d'autres moyens de recouvrement que la coupure (moyens utilisés par nombre de professionnels des services).

Ce droit a été réaffirmé par la loi Brottes d'avril 2013 qui stipule que les distributeurs d'eau ne peuvent procéder, dans une résidence principale, à l'interruption, y compris par résiliation de contrat, pour non-paiement des factures, de la fourniture d'eau aux personnes ou familles. Cette disposition s'avère mal appliquée suite à cause une formulation ambiguë.

Les distributeurs ont été plusieurs fois condamnés en justice : le 25 septembre 2014, le tribunal d'instance de Soissons (Aisne) condamne la Lyonnaise des eaux à verser 5 680 € de dommages et intérêts à une mère de famille suite à une coupure d'eau illégale d'un mois et demi ; en novembre 2014, Veolia est sanctionnée par le tribunal d'instance de Bourges (Cher) à payer 6 620€ à une famille de 5 personnes ; même chose contre la Régie Publique Noréade (Nord).

Bien souvent, ces actions résultent de Services de facturation inefficaces. Il est même arrivé que soit utilisée la menace de coupure en cas de non-paiement d'une redevance pour un ANC, suite à une contestation par l'usager.

La CLCV juge ces démarches aussi indécentes que ridicules. Elle s'est adressée à la ministre de l'Environnement pour obtenir en commission mixte paritaire le retrait pur et simple de l'amendement.

Problèmes de fuites d'eau [Courrier de l'Ouest, 27 Janv. 2017; CLCV, 1er février 2017]

1/ Appels frauduleux arnaque à la surconsommation d'eau !

Plusieurs consommateurs ont été victimes d'une arnaque par téléphone. Motif : surconsommation d'eau. Avec un renvoi vers un numéro… surtaxé.

Cette arnaque se développe depuis quelque temps dans la Communauté urbaine d'Angers. Il s'agit d'une escroquerie dite à la surconsommation d'eau. Les victimes disent avoir reçu des appels malveillants leur précisant qu'ils avaient consommé trop d'eau et qu'il fallait rappeler un numéro pour régulariser la situation. Evidemment, le numéro indiqué par les escrocs était surtaxé.

2/ Un courrier et non un appel

Face aux risques, nous rappelons qu'en cas de surconsommation d'eau, les abonnés sont alertés par un courrier postal émanant de l'agence clientèle ou un avis des agents releveurs déposé dans leur boîte aux lettres ". Et non par un appel téléphonique.

Même si l'interlocuteur au bout du fil se veut insistant, ne transmettez aucune information personnelle. Dans le cas où vous seriez victime d'une tentative d'escroquerie, déposez plainte et signalez sur le site internet signalement.gouv.fr

3/ En cas d'avis de surconsommation

Même à la réception d'un avis écrit, vérifiez par vous-mêmes en comparant vos relevés. Vous pouvez également relever vos indices sur le compteur le soir et déterminer si vous avez ou non consommé pendant la nuit, bien sûr sans procéder à un quelconque tirage d'eau. Un indice stable signifie l'absence de fuite.

4/ En cas de fuite réelle

Cela peut générer de gros frais de consommation et de réparations, surtout si la fuite d'eau est extérieure (canalisation placée dans le jardin entre le compteur et le mur de la maison). Certaines assurances personnelles couvrent le risque. Renseignez-vous sur la couverture proposée : dégâts causés, réparations, surconsommation. Si vous n'êtes pas couvert, consultez votre assurance ou une assurance spécialisée, mais dans tous les cas, **comparez les prix.** **[Voir page 6 du Journal]**

QUAND LA CHIMIE CONTAMINE NOTRE EAU : La menace invisible

http://www.arte.tv/guide/fr/047522-000/quand-la-chimie-contamine-notre-eau#details-videos

Comment lutter contre la pollution croissante de l'eau ?

Peut-on boire sans crainte l'eau du robinet ? **Janez Potocnik**, commissaire européen en charge de l'environnement l'affirme. Mais les scientifiques se montrent plus réservés. En effet, ils observent chez les poissons et les amphibiens des troubles de la masculinisation, des hypertrophies du foie et des branchies... Chez l'homme, les phénomènes d'allergies et de résistance aux antibiotiques progressent. Certaines molécules perturbent le fonctionnement de la thyroïde (cf. **Barbara Demeneix,** professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle**).** a décelé dans l'eau des.

L'écotoxicologue **Peter von der Ohe** demande une révision des protocoles expérimentaux d'analyse des eaux : trop peu de substances sont testées, et les équilibres complexes de la chaîne alimentaire ne sont pas pris en compte. Les seuils de tolérance à ces substances sont estimés trop hauts, faisant que seulement 15% de nos eaux sont propres.

Dans les pays en voie de développement comme l'Inde, la situation est plus dramatique : l'industrie pharmaceutique européenne ayant délocalisé une partie de sa production, **Joakim Larsson** mesure des concentrations en antibiotiques des milliers de fois supérieures à la normale. Résultats : maladies chroniques, fausses couches, naissance de nourrissons handicapés se multiplient. Un constat qui invite à se mobiliser : les scientifiques en appellent à la responsabilité des industriels et aux autorités administratives et explorent des solutions pour dépolluer l'eau.

« La pollution la plus facile à épurer est celle qu'on ne génère pas ».

L'enquête confirme les réserves émises par le professeur **Henry Augier** sur l'efficacité de certaines stations d'épuration de Biganos et de La Teste construites en 2007. En outre vouloir, comme l'envisage les responsables du SIBA, déplacer les rejets en mer des effluents du Wharf de La Salie (*) par un procédé d'infiltration dans les nappes phréatique est totalement irresponsable en l'état actuel du traitement des effluents urbains et industriels.

(*) : A son origine (1974), le Wharf était totalement recouverte à marée haute. Actuellement, le Wharf de la Salie (longueur : 792 m) rejette ses effluents dans la zone de baignade à moins de 230 m du bord de la plage. Voir blog de **Cathy Lafon**, journaliste environnemental au journal Sud Ouest : « http://maplanete.blogs.sudouest.fr/archive/2013/01/27/coup-de-coeur-construire-un-monde-equitable-pour-demain.html ».

L'eau du robinet de votre commune est-elle de bonne qualité ? (12/04/2016)

Une commune des Vosges est privée d'eau du robinet depuis plus d'un mois. En cause, des taux de nitrates trop élevés. Même si l'eau du robinet est globalement bonne en France, il existe des disparités géographiques concernant le risque microbiologique.

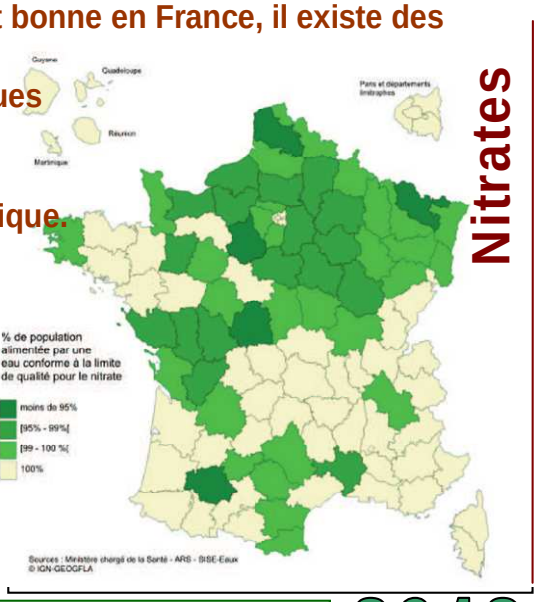

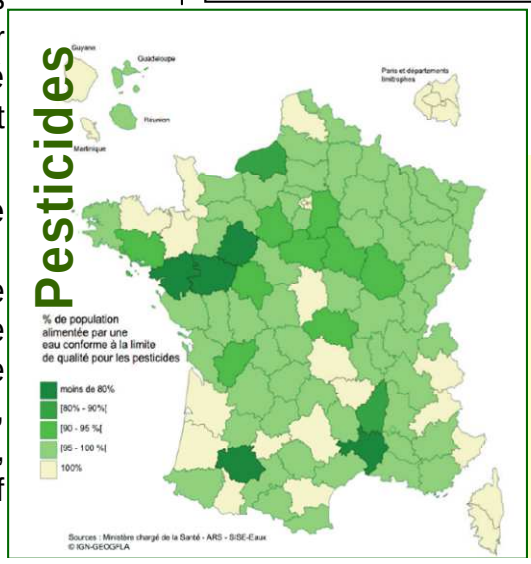

2012

% par département de la population desservie par une eau conforme vis à vis despesticides

En 2012, pourcentage de la population alimentée par de l'eau de bonne qualité bactériologique

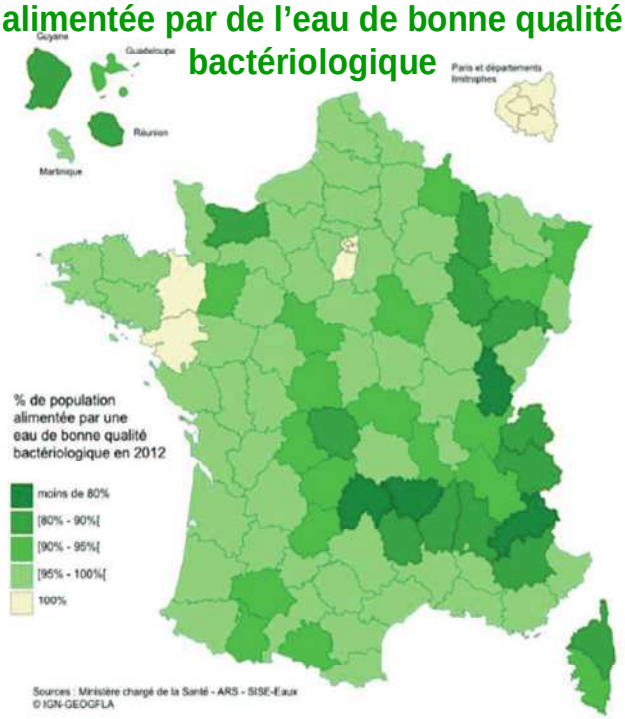

Qualité de l'eau : Nous consulter !

Faut-il traiter l'eau de pluie qui croupit en cuve pour l'arrosage du jardin ?

Lettre d'un adhérent : « Nous avons 2 cuves en plastique de 1000 litres chacune permettant de récupérer l'eau de pluie tombée sur le toit de notre abri de jardin, et en intermédiaire petit filtre. Or, au cours d'un sérieux nettoyage au Karcher, nous avons relevé que les parois des cuves étaient très sales, avec des algues et probablement beaucoup de microbes indésirables pour les cultures. Or, nous voudrions pouvoir arroser notre jardin sans propager des maladies néfastes aux plantes. Que faire ?

Réponse : le nettoyage effectué est déjà une bonne chose. Mais il faut que l'eau soit mieux filtrée au moment de la récupération, et pour cela il faut un filtre paille fine avant stockage dans la cuve, laquelle doit être parfaitement étanche.

La Rédaction : Pourquoi ce Journal ?

La Commission Environnement de l'UD33 a décidé de communiquer plus tôt sur les sujets d'actualités. Ce Journal permet à tous de s'informer, s'interroger, et plus encore de participer. **C'est avant tout votre Journal.** N'hésitez en aucune façon à vous exprimer sur, apporter votre contribution, et pourquoi pas vous investir dans **la Défense de l'Environnement**,.

Les brèves du Journal...

Assurances Eau : Clauses abusives et illicites sont dans le collimateur de l'association. Ainsi, le **Code des assurances** prévoit un **délai de garantie des réparations** de 2 ans. Or, certains contrats étudiés l'ont ramené à 1 an. Une autre indique "que le consommateur doit veiller au bon entretien de ses canalisations. Selon la CLCV : "c'est très difficile quand elles sont enterrées dans un jardin". Enfin, une dernière prend bien en charge l'**intervention d'un plombier** pour des réparations mais «*uniquement sur les canalisations, alors que la majorité des fuites ont lieu sur le matériel (cumulus, toilettes…etc."*

Soyez attentif et lisez bien le contrat proposé par votre fournisseur d'eau.

Sources : lavieimmo.com, boursier.com, lesechos.fr, bfmtv.com, Euro-Assurance juin 2014

NB : Article à valeur informative. Voir le contrat.

Un problème d'eau, un litige avec le SPANC… Consultez la CLCV !

Litiges ANC et SPANC

Le dernier trimestre 2016 a vu la recrudescence des dossiers à traiter sur les problèmes d'ANC et la nécessité d'harmoniser les relations entre les particuliers et les SPANC. Ces derniers semblent parfois négliger les directives inscrites dans le Plan d'Assainissement National (PANANC) publié en octobre 2014. Bien souvent la nécessité de prendre en compte la géologie et les eaux souterraines n'est pas respectée.

La CLCV 33 refuse Linky

L'autre sujet particulièrement « chaud » concerne l'implantation des compteurs communicants, comme Linky et Gaspar pour lesquels la CLCV Gironde se positionne clairement sous la forme d'un refus.

CLCV et Centrale Nucléaire

Actuellement, la CLCV Gironde s'implique dans la protection des populations suite à la détection de plusieurs anomalies au niveau des réacteurs de la Centrale du Blayais?. Elle demande que la date de 35 ans soit strictement respectée.